

Aménageurs : Nicolas Gravit (Eiffage) prend la tête de l'Unam



Nicolas Gravit © LinkedIn Nicolas Gravit

NOMINATION. Directeur général d' [Eiffage](#) aménagement, Nicolas Gravit succède à François Rieussec à la présidence de [l'Union nationale des aménageurs \(Unam\)](#).

A l'occasion de leur congrès annuel à Paris le 9 octobre 2024, les adhérents de l'Union nationale des aménageurs (Unam) ont élu Nicolas Gravit à la présidence et renouvelé la moitié de l'équipe dirigeante. Nicolas Gravit, directeur général d'Eiffage Aménagement, succède à François Rieussec, qui ne se représentait pas, pour un mandat de trois ans.

Diplômé de l'institut des Hautes études de droit rural et d'économie agricole, Nicolas Gravit a réalisé toute sa carrière professionnelle au sein du groupe Eiffage. Il a pris en 2006 la direction d'Eiffage aménagement. Parmi les réalisations à son actif, sa biographie mentionne les projets de la Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon, le quartier Lavallée à Châtenay-Malabry ou encore la reconversion de la caserne Lizé à Montigny-lès-Metz.

Depuis 2015, Nicolas Gravit anime le réseau national des aménageurs (RNA), qui regroupe les acteurs publics, parapublics et privés de l'aménagement et de l'urbanisme opérationnel. Le ministère de la Transition écologique lui en avait confié la co-présidence en 2018.

Pour une réécriture du Zan

Le syndicat professionnel des aménageurs s'était réjoui du discours de politique générale de Michel Barnier, début octobre, qui a ouvert la porte à une nouvelle réécriture du Zan pour laquelle l'Unam exerce un fort lobby depuis le début de l'année. *"L'Unam constate la lucidité de Michel Barnier selon qui 'pour construire, il faut du foncier', proposant ainsi de 'faire évoluer de manière pragmatique et différenciée la réglementation zéro artificialisation nette pour répondre aux besoins essentiels de l'industrie et du logement'"*, s'était réjoui l'organisation professionnelle. Les aménageurs plaident pour un élargissement de la notion de renaturation ou pour un gel du blocage autour des gares existantes. L'organisation compte, plus généralement, pousser auprès du Gouvernement et du Parlement des mesures permettant de relancer le marché de la construction, comme la généralisation du permis d'aménager multi-sites ou des mesures de simplification.